

# **Assemblée générale APDC**

**4 février 2021**

## **Rapport moral du Président pour l'année 2020**

Chers confrères, chers amis,

J'avais terminé mon précédent rapport moral 2020 par le projet de réforme du contradictoire dans les procédures contentieuses devant l'Autorité de la concurrence, en soulignant notre mobilisation.

Force est de constater que ce projet de réforme a finalement été le fil conducteur de notre action au cours de l'année passée. Pendant plus de 9 mois, et en particulier pendant le premier confinement, nous avons été en contact et échangé avec les différentes parties prenantes. Qu'il s'agisse de l'Autorité qui a porté cette réforme, des instances gouvernementales (cabinet du premier ministre et DGCCRF), ou encore des parlementaires, députés et sénateurs, qui nous ont auditionnés ou simplement reçu pour nous entendre. Nous avons été la principale force de proposition à la fois en exposant les dangers du projet dans sa forme initiale et en présentant des propositions alternatives.

Au final, la procédure a bien été réformée – c'était évident dès l'initiation de cette mesure - avec un dé plafonnement des amendes en cas de procédure simplifiée et la possibilité ouverte au Rapporteur général de choisir cette voie de manière plus systématique. Nous pouvons cependant nous féliciter d'avoir réussi à limiter le caractère purement discrétionnaire des pouvoirs du Rapporteur général avec l'introduction d'un seuil exprimé en chiffre d'affaires des entreprises concernées. Ce seuil permet à ces dernières de s'opposer à une procédure simplifiée lorsqu'il est atteint. Elles conservent ainsi le dernier mot.

Peu habitué des arcanes politiques, cette expérience m'a beaucoup appris et appelle sans doute une réflexion plus large. Notre association est désormais bien connue du « petit monde » de la concurrence ; elle l'est aussi des parlementaires qui nous auditionnent régulièrement sur les sujets qui touchent à la concurrence. Elle est perçue comme un interlocuteur crédible grâce notamment au sérieux des contributions que nous présentons.

Mais la question que l'on peut se poser est celle de savoir s'il faut poursuivre dans la voie de ce dialogue constructif ou si une approche plus frontale, voire de rupture serait plus appropriée avec pour conséquence de limiter les interactions avec ceux qui, de près ou de loin, participent au processus législatif et réglementaire.

Il me semble que la première voie doit continuer à s'imposer si l'on veut être entendu. Nous n'aurions, par exemple, pu obtenir un rééquilibrage de la réforme de la procédure contentieuse devant l'Autorité en maintenant une position jusqu'aboutiste de refus de cette réforme.

Pour autant, il ne saurait être question de compromission. Nous avons toujours su adopter des positions fermes fondées sur une argumentation technique sûre. Et quand le principe de réalité s'impose, comme ce fut le cas cette année sur les deux tours de contradictoire, nous avons réussi à préserver l'essentiel grâce à un travail de conviction reconnu par nos interlocuteurs.

Je forme par conséquent le vœux que la nouvelle équipe, amenée à succéder à Antoine Choffel et moi-même, reste fidèle à notre méthode de travail.

Cette méthode est cependant particulièrement chronophage et demande une très forte mobilisation de l'association et de ses membres, à commencer par son conseil d'administration.

Conscient de ce besoin, le conseil a été élargi à 25 membres au début de mon mandat. Aujourd'hui, la désignation d'un second vice-président m'est apparue tout aussi naturelle. Elle permettra à

l'association de disposer d'une équipe dirigeante suffisamment étoffée, supportée par son conseil d'administration, dont le rôle et l'implication de ses représentants est non moins clé. C'est un forum d'échanges et de débats riches, indispensables au bon fonctionnement de notre association.

Cela d'autant que les défis qui nous attendent sont importants. J'en vois deux principalement.

Le premier concerne la protection du secret professionnel et de la confidentialité des échanges avocat-client. Les évolutions jurisprudentielles continues les ont mises à mal et nous empêchent aujourd'hui de conseiller nos clients dans des conditions normales dans bien des cas. Comment en effet relever les difficultés que soulève une situation si notre correspondance peut être impunément saisie et utilisée contre nos clients. Ce chantier doit, le semble-t-il être au cœur des préoccupations de notre association. Des contacts ont d'ores et déjà eu lieu avec notre Bâtonnier qui est prêt à nous soutenir. Les travaux actuellement menés à la Chancellerie sont une occasion supplémentaire pour agir.

Le second sujet qui me tient à cœur est la visibilité de notre association à l'échelle européenne et la coopération avec les associations similaires d'autres pays de l'Union.

Nous avons entamé des coopérations avec notamment un projet de colloque commun ou encore la participation de certains membres du conseil au colloque annuelle de l'association allemande de la concurrence à Bruxelles. La crise sanitaire a malheureusement stoppé net nos efforts en ce sens.

Nous devons aussi être plus présents devant la Commission européenne. Nous répondons régulièrement aux consultations qu'elle organise en produisant des contributions extrêmement argumentées qui mobilisent de nombreux membres, comme ce fut le cas en 2020 pour la consultation sur le marché pertinent. Il me semble qu'il serait aussi utile d'instaurer des rendez-vous réguliers au plus haut niveau à la DG Comp afin d'avoir un dialogue nourri le plus en amont possible.

Quelques mots plus personnels pour finir. J'achève aujourd'hui mon mandat de président de l'association. Ce fut une expérience riche, très différente de notre métier tel que nous l'exerçons au quotidien.

Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur confiance et plus particulièrement mon vice-président, Antoine Choffel, dont la sagesse n'a d'égale que les bons conseils qu'il m'a prodigué au cours de ces trois années.

Place à la nouvelle équipe.

Merci à vous tous.

Didier THEOPHILE